

Département : 21 IM 21001724
Aire d'étude : NOLAY
Commune : CHASSAGNE MONTRACHET
Edifice contenant : EGLISE PAROISSIALE SAINT MARC (REF : 00061246). Emplacement :
SACRISTIE
Dénomination : **CROIX DE PROCESSION (no 2)**

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0782030 Y = 0217930

PROPRIETE PUBLIQUE

Dossier INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE établi en 1978 , 1992 par LIBOUREL JEAN LOUIS, BERGER
CLAUDINE, LAROCHE LAURENT

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1978

DESCRIPTION

Catégorie technique : BRONZE D'ART

Matériaux et techniques : BRONZE : DORE, ARGENTE, FONTE, CISELURE

Description : CROIX, COLLERETTE ET NOEUD VISSÉS SUR UNE BROCHE ; NOEUD VISSÉ A LA DOUILLE
; 2 FACES DES FLEURONS, 2 FACES DU NOEUD SOUDÉES ; FLEURONS SOUDÉS A LA CROIX#CHRIST ET
TITULUS EN BRONZE DORÉ

Représentation et ornementation : FIGURE BIBLIQUE (CHRIST EN CROIX) ; ORNEMENTATION
(ORNEMENT A FORME VÉGÉTALE)

Dimensions : H = 88 LA = 34 , HAUTEUR SANS LA HAMPE ; HAUTEUR TOTALE : H = 200

HISTORIQUE

Datation : 19E SIECLE



N° département

Commune

Village

Adresse ou lieu-dit

Beaune

Nolay

Arrondissement

Canton

CROIX DE PROCESSION 2

91.04

Dénomination et titre de l'œuvre

Matricule

Lieu de conservation

Édifice contenant l'œuvre : église paroissiale Saint-Marc

Emplacement et position dans l'édifice : sacristie

Propriétaire : communeProtection M.H.● État de conservation : bonDossier établi le 20 septembre 1978 par J-L Libourel et C. Berger
revu le parMatériau et technique :

- bronze argenté (y compris la hampe) ; bronze doré (Christ et titulus).
- éléments soudés : les deux faces des fleurons, les deux faces du noeud ; fleurons soudés à la croix.
- croix, collerette et noeud vissés sur une broche ; noeud vissé à la douille.
- Christ et titulus fixés par des vis.
- décor fondu et ciselé.

Dimensions :

● H. t : 2 m
H : 0,88 m (sans la hampe)
l : 0,34 m.

Datation :

XIXe siècle.

21. CHASSAGNE-MONTRACHET
Eglise paroissiale Saint-Marc

78.21.1367 X2
Cliché J-L DUTHU

CROIX DE PROCESSION 2

